



**HAL**  
open science

**”Chanter un joli chant”, ”danser une belle danse”,  
”tricoter un grand tricot” : compléments d’objet  
internes, compléments d’objet intégrés ou compléments  
d’objet hybrides ?**

Anouch Bourmayan

► **To cite this version:**

Anouch Bourmayan. ”Chanter un joli chant”, ”danser une belle danse”, ”tricoter un grand tricot” : compléments d’objet internes, compléments d’objet intégrés ou compléments d’objet hybrides ?. Travaux linguistiques du CerLiCO, 2021, Complément, complémentation, complétude 2 – Du lacunaire au complet, 32, p. 53-69. hal-03749157

**HAL Id: hal-03749157**

**<https://hal.science/hal-03749157v1>**

Submitted on 10 Aug 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Chanter un joli chant, danser une belle danse, tricoter un grand tricot :*  
compléments d'objet internes, compléments d'objet intégrés ou compléments  
d'objet *hybrides* ?<sup>1</sup>

Anouch Bourmayan

STIH, Sorbonne Université

**Résumé :** Dans cet article, nous nous penchons sur une catégorie particulière de compléments d'objet en français, tels *un joli chant* dans *chanter un joli chant*, *une belle danse* dans *danser une belle danse* ou *un grand tricot* dans *tricoter un grand tricot*. Sur un plan formel, ces compléments réussissent tous les tests transformationnels caractéristiques des compléments d'objet directs ; cependant, sur un plan sémantique, ceux-ci présentent les traits de compléments d'objet internes. Faut-il renoncer à postuler une cohérence entre forme et sens pour rendre compte des différents types de compléments d'objet ? La notion de complément d'objet intégré peut-elle nous aider à analyser ces données ? Autant de questions que cet article propose – sinon de résoudre – du moins d'examiner.

**Summary :** In this paper, we focus on a specific kind of object complements in French, such as *un joli chant* in *chanter un joli chant*, *une belle danse* in *danser une belle danse* ou *un grand tricot* in *tricoter un grand tricot*. At a formal level, these complements pass all the transformational tests characteristic of direct object complements; however, they display the semantic features of cognate object complements. Should we give up postulating a real consistency between form and meaning to account for the different kinds of object complements? Can the notion of integrated object complement help us analyzing these data? These are questions that this paper offers – if not to solve – at least to examine.

---

1 Je souhaiterais remercier François Recanati pour les précieux échanges que j'ai eus avec lui sur les questions abordées dans cet article, ainsi que les relecteurs du CerLiCO Nicolas Guillot et Mélanie Petit pour la pertinence de leurs commentaires.

## Introduction

Dans cet article, nous souhaitons nous pencher sur la catégorie des compléments d'objet directs (nous parlerons désormais de CODs) prototypiques, sur sa cohérence sémantique et formelle et sur la manière dont elle se distingue ou s'articule avec d'autres catégories, parmi lesquelles les compléments d'objet internes, mais aussi un autre type de compléments d'objet moins connu que nous appellerons à la suite de Martin (1992) – quoiqu'en un sens quelque peu différent – *les compléments d'objet intégrés*.

Dans un premier temps, nous chercherons ainsi à mettre en évidence les caractéristiques formelles et sémantiques des CODs prototypiques, en rappelant notamment en quoi ceux-ci se distinguent des compléments d'objet internes. Dans un second temps, nous nous pencherons sur la catégorie des compléments d'objet intégrés, et montrerons que ceux-ci constituent de véritables CODs répondant aux critères identifiés ci-dessus. Cet examen nous mènera cependant à mettre au jour, dans un troisième temps, une catégorie de compléments d'objet *hybrides* se comportant formellement comme des CODs prototypiques mais présentant les caractéristiques sémantiques de compléments d'objet internes. Il s'agira alors de comprendre cet écart apparent entre forme et sens. Ces compléments sont-ils réellement des compléments d'objet internes sur le plan sémantique et des CODs sur un plan formel, et dans ce cas, la notion de complément d'objet intégré peut-elle nous aider à expliquer cette décorrélation entre forme et sens concernant cette catégorie particulière de compléments d'objet ? Ou bien l'écart n'est-il qu'apparent, ces constituants appartenant soit à la catégorie des compléments d'objet intégrés, soit à la catégorie des compléments d'objet internes ? Nous examinerons tour à tour différentes hypothèses pour rendre compte de ces données.

## I. Identifier les CODs prototypiques

### I.1 Les caractéristiques formelles des CODs

#### I.1.1 Les traits syntaxiques de surface des CODs

Les grammaires traditionnelles<sup>2</sup> attribuent aux CODs trois traits syntaxiques de surface qui peuvent être illustrés par les exemples suivants, empruntés à Riegel, Pellat and Rioul (2018 : 397-398) :

- (1) a. Il connaît bien la musique classique.
- b. Il connaît bien quelqu'un.
- c. Il veut partir.
- d. Il veut que Paul parte.
- e. Je me demande s'il est là.
- f. Invitez qui vous voudrez.

---

2 Voir par exemple Riegel, Pellat et Rioul (2018).

Tout d'abord, les CODs correspondent soit à des syntagmes nominaux (cf (1a)), soit à des constituants syntaxiques présentant les mêmes propriétés distributionnelles que les syntagmes nominaux, tels certains pronoms (cf (1b)), infinitifs (cf (1c)) ou propositions infinitives (cf (1d)), propositions subordonnées interrogatives (cf (1e)) ou relatives substantivées (cf (1f)). Ensuite, dans les phrases canoniques - c'est-à-dire assertives, non négatives et non emphatiques - le COD suit directement le verbe<sup>3</sup>, comme illustré en (1a-f). Troisièmement, les CODs sont introduits sans l'aide d'une préposition, comme il apparaît dans les exemples cités. Par souci de simplicité, je vais ici me concentrer sur les CODs correspondant à des syntagmes nominaux.

### I.1.2 Les tests transformationnels caractéristiques des CODs

Outre leurs traits formels de surface, les CODs se caractérisent par leur capacité à réussir différents tests transformationnels.

Tout d'abord, les CODs peuvent être pronominalisés par les formes *le*, *la*, *les* ou *en*, comme en témoigne la transformation de *cette fille* en *l'* en (3) :

(2) Jean aime cette fille.

(3) Jean l'aime.

Ensuite, le COD d'une phrase donnée peut devenir le sujet de la phrase mise au passif, comme le montre la transformation de (2) en (4) :

(4) Cette fille est aimée par Jean.

Enfin, un COD peut subir une transformation interrogative, comme en témoigne (5) :

(5) Qui est-ce que Jean aime ?

Le pronom interrogatif *qui* ou la locution pronominale *qui est-ce que/qu'* pourront être utilisés dans les cas où il est présupposé que le référent du COD est humain, tandis que l'on pourra recourir à *que/qu'* ou à la locution *qu'est-ce que/qu'* s'il est présupposé que le référent est non-humain.

Pour résumer, les CODs prototypiques correspondent formellement à des syntagmes nominaux qui suivent directement le verbe sans être introduits par une préposition, et sont également caractérisés par leur capacité à subir pronominalisation, passivation et interrogation. Or cet ensemble de traits formels permet de les distinguer d'autres catégories avec lesquelles ils pourraient de prime abord se confondre.

### I.1.3 CODs vs. compléments d'objet internes

Tout comme les CODs, les compléments d'objet internes, lorsqu'ils apparaissent sous forme

---

<sup>3</sup> A moins qu'il soit pronominalisé, ou qu'un adverbe ou une locution adverbiale ne s'intercale entre le verbe et le COD.

nominale dans une phrase canonique, suivent directement le verbe sans être précédés d'une préposition. Cependant, leur particularité est de se rattacher à des verbes apparaissant le plus fréquemment sans complément, c'est-à-dire à des verbes perçus comme fondamentalement intransitifs (voir par exemple Grevisse, 2016 : 350). Les compléments d'objet internes *des larmes de joie* et *un rêve horrible* en (6a) et (6b) se rattachent par exemple aux verbes *pleurer* et *rêver* qui ne prennent habituellement pas de complément :

(6) a. Jean a pleuré des larmes de joie.

b. Jean a rêvé un rêve horrible.

En outre, les compléments d'objet internes se définissent par le fait de répéter le sémantisme du verbe (voir notamment Grevisse 2016 : 350 ou Riegel, Pellat et Rioul 2018 : 418). Ainsi, en (6a) et (6b), *larmes* est la contrepartie sémantique nominale de *pleurer*, et *rêve* la contrepartie sémantique et morphologique de *rêver*. De fait, les compléments d'objet internes dénotent des entités dont l'existence semble dépendre entièrement de la réalisation du procès exprimé par le verbe. En (6a) par exemple, les larmes mentionnées n'existeraient pas sans l'action décrite par *pleurer*. De même, en (6b), le rêve auquel réfère le complément d'objet interne ne peut être conçu indépendamment de l'activité de rêver. Cependant, comme cela a été maintes fois souligné, il est rare qu'un complément d'objet interne propose une simple redite de la valeur sémantique du verbe : le plus souvent, celle-ci est étoffée par l'ajout d'une qualification exprimée par un adjectif, un complément, un déterminant spécifique ou un hyponyme du nom correspondant au verbe. Ainsi, en (6a) et (6b), les noms *larmes* et *rêve* sont respectivement suppléés par le complément *de joie* et par l'adjectif *horrible*.

Plusieurs analyses ont été avancées pour rendre compte des compléments d'objet internes. Ainsi, comme le rappellent Riegel, Pellat et Rioul (2018 : 418), ces compléments sont fréquemment interprétés comme des supports nominaux permettant au locuteur d'« assigner au verbe des spécifications qui auraient pu être véhiculées par d'autres types de constructions (p. ex. par un adverbe ou par un complément de manière) ». D'après eux, une phrase comme (7a) est sémantiquement équivalente à (7b) ou (7c) :

(7) a. Il vit sa vie.

b. Il vit à sa façon.

c. Il vit comme il l'entend.

Ainsi, les compléments d'objet internes ne dénoteraient pas de véritables entités mais véhiculeraient simplement des informations sur la réalisation du procès décrit par le verbe.

Cet écart catégoriel entre CODs et compléments d'objet internes se révèle confirmé par les tests transformationnels. En effet, si l'on reprend les compléments d'objet internes présentés en (6), il apparaît que ceux-ci ne peuvent ni être pronominalisés, ni être soumis à l'interrogation, ni devenir sujet d'une phrase au passif, comme montré ci-dessous :

(8) a. \*Jean en a pleurées.

- b. \*Jean a rêvé un.
- (9) a. \*Qu'est-ce que Jean a pleuré ?  
 b. \*Qu'est-ce que Jean a rêvé ?
- (10) a. \*Des larmes de joie ont été pleurées par Jean.  
 b. \*Un rêve horrible a été rêvé par Jean.

Les tests transformationnels confirment donc que les compléments d'objet internes n'appartiennent pas à la catégorie des CODs. Ou du moins, si l'on préfère considérer la transitivité comme un continuum et non comme une propriété s'appliquant de manière binaire, il faut admettre que les compléments d'objet ne se comportent pas comme des CODs prototypiques et sont des occurrences limites de cette catégorie<sup>4</sup>.

## I.2 Les caractéristiques sémantiques des CODs

L'approche traditionnelle (voir notamment Grevisse, 2016 : 349, Riegel, Pellat et Rioul, 2018 : 393, Le Bidois & Le Bidois, 1971 : 387-388 ou Tesnière, 1988 : 242) selon laquelle l'objet exprimerait la personne ou la chose sur laquelle s'exerce, voire « passe » - pour réactiver la racine latine de *transitif* - l'action du sujet a fait long feu. Certes, l'analyse selon laquelle le sujet exprimerait l'agent de l'action tandis que le COD en désignerait le patient permet de rendre compte d'un certain nombre d'énoncés. Ainsi Grevisse (2016 : 349) met-il en avant l'exemple prototypique en (11), où le référent du sujet est décrit par le verbe *éteindre* comme accomplissant une action spécifique sur le référent du COD :

(11) J'éteins le feu.

Cependant, beaucoup d'autres énoncés comportant des CODs échappent à l'analyse traditionnelle, comme le reconnaissent d'ailleurs les auteurs cités précédemment. Ainsi, Riegel, Pellat et Rioul (2018 : 393-394) soulignent que les verbes transitifs expriment des relations aussi diverses que la localisation (cf (12) et (13)), l'effet de cause à conséquence (cf (14)) ou bien la concordance (cf (15)), autant de contextes où le référent du sujet ne peut être décrit comme un agent effectuant une action sur un objet qui en serait le patient :

(12) Le belvédère domine la ville.

(13) L'armée occupe tous les points stratégiques.

(14) Son imprévoyance lui a causé bien des soucis.

(15) La bière accompagne bien la choucroute.

De telles observations ont pu donner lieu à un abandon complet de la tentative d'assigner un rôle spécifique au référent du COD – comme d'ailleurs à celui du sujet. Ainsi, Riegel, Pellat et Rioul (2018 : 394) concluent que « [l]es sens relationnels des verbes étant infiniment

---

4 Cette approche graduelle est par exemple adoptée par Larjavaara (1997 et 2019) et Pino Serrano (2004).

variés et différenciés, il est naturel que les rôles sémantiques joués conjointement par leurs sujets et leurs compléments le soient aussi ». Dès lors, la cohérence sémantique de la catégorie des CODs relève uniquement de la notion de complétude sémantique : « [l]e c.o.d. prototypique est un second actant verbal qui, sémantiquement, joue le rôle d'argument final d'un prédicat à deux arguments », poursuivent Riegel, Pellat et Rioul (2018 : 398-399). On retrouve aussi ce critère de complétude sémantique, définissant le référent du COD comme le second actant nécessairement requis par le verbe, au cœur de la théorie valencielle de Tesnière (1988). En outre, l'idée que les prédicats correspondent à des relations appelant un nombre déterminé d'arguments vient de la logique mathématique et se trouve au fondement du courant de la sémantique formelle (voir notamment Heim et Kratzer 1998).

Faut-il donc préserver l'hypothèse que le rôle sémantique des CODs est celui de patient, au risque d'exclure de cette catégorie des occurrences qui en relèvent pourtant indéniablement au vu d'autres critères ? Ou doit-on renoncer à circonscrire précisément la valeur sémantique des CODs pour mieux accueillir tous les items qui la composent ? L'approche graduelle proposée par Dowty (1991) permet de sortir de cette impasse. De fait, Dowty défend l'idée que les rôles sémantiques ne sont pas des catégories discrètes mais des agrégats de propriétés dont la somme forme un prototype. Ainsi, pour endosser un rôle sémantique particulier, il n'est pas nécessaire qu'un argument présente *toutes les propriétés* du prototype ; il faut et il suffit qu'il partage avec lui *le plus grand nombre de traits* par rapport aux autres arguments sélectionnés par le verbe. Or selon Dowty, deux types de rôles seulement sont nécessaires pour analyser la manière dont un prédicat verbal sélectionne ses arguments : le Proto-Agent et le Proto-Patient. Leurs caractéristiques telles que définies par Dowty sont données ci-dessous :

(16) Proto-Agent

- a. implication volitionnelle dans l'événement ou l'état.
- b. sentience (et/ou perception).
- c. cause d'un événement ou un changement d'état chez un autre participant.
- d. mouvement (relatif à la position d'un autre participant).
- (e. existe indépendamment de l'événement nommé par le verbe).

(17) Proto-Patient :

- a. subit un changement d'état.
- b. thème incrémental.
- c. causalement affecté par un autre participant.
- d. fixe par rapport au mouvement d'un autre participant.
- (e. n'existe pas indépendamment de l'événement, ou pas du tout).

Notons – point qui se révélera important par la suite – que Dowty laisse les propriétés (16e) et (17e) entre parenthèses, se demandant s'il s'agit là de véritables traits définitoires des proto-

rôles ou de caractéristiques résultant simplement d'associations discursives. Dowty définit ainsi le *principe de sélection argumentale* (1991: 576) selon lequel les prédicats sélectionnant un sujet et un COD lexicalisent comme sujet l'argument manifestant le plus grand nombre de propriétés de Proto-Agent, et comme COD l'argument présentant le plus grand nombre de propriétés de Proto-Patient.

L'approche graduelle de Dowty propose ainsi une définition sémantique du COD suffisamment souple pour réintégrer des occurrences qui en étaient précédemment exclues par l'approche traditionnelle, approche trop rigide car définie en terme de conditions nécessaires et suffisantes. Mais l'analyse de Dowty est également suffisamment rigoureuse pour éviter une dissolution de la notion théorique qu'elle essaie de cerner. Reprenons ainsi les énoncés (13) et (14) :

(13) L'armée occupe tous les points stratégiques.

(14) Son imprévoyance lui a causé bien des soucis.

En (13), l'argument exprimé par le COD *tous les points stratégiques* n'est certes pas un patient prototypique, puisqu'il ne subit pas de changement d'état sous l'action de l'argument sujet. Cependant, occuper une place est une action réalisée volontairement, et l'argument sujet présente ainsi le trait (16a) ; en outre, si l'on admet qu'occuper une place est un état dynamique, l'argument sujet bouge par rapport à un argument objet qui reste au contraire statique. Dans cette phrase, l'argument sujet partage donc plus de traits avec le Proto-Agent que l'argument objet, qui présente à l'inverse plus de traits du Proto-Patient. De même, en (14), l'argument sujet partage avec le Proto-Agent le trait (16c), tandis que l'argument objet présente lui le trait (17c) caractéristique du Proto-Patient. Dans ces deux cas, le principe de sélection argumentale de Dowty est donc satisfait, et l'argument objet répond notamment aux caractéristiques sémantiques du COD telles que définies dans l'approche graduelle de Dowty.

D'autres occurrences de CODs résistent cependant encore à cette analyse, tels que les énoncés examinés plus haut en (12) et en (15) :

(12) Le belvédère domine la ville.

(15) La bière accompagne bien la choucroute.

De fait, en (12), le belvédère n'affecte pas la ville : il n'est pas impliqué de manière volontaire dans l'action décrite par le verbe et reste statique. De même, en (15), la bière n'affecte pas causalement la choucroute et reste non-volitionnelle et statique. D'autres verbes semblent également résister à l'analyse de Dowty, tels *recevoir*, *supporter*, *souffrir*..., qui présentent des arguments sujet partageant moins de caractéristiques communes avec le Proto-Agent que leur argument objet. Faut-il donc rejeter l'analyse de Dowty, dans la mesure où elle continue d'exclure de la catégorie des CODs certains items qui en relèvent pourtant selon d'autres critères ?

D'après nous, ce pas serait d'autant plus dommageable que l'approche graduelle de Dowty, une fois suppléée par les outils de la grammaire cognitive tels que définis notamment par



Langacker (1991), atteint une adéquation descriptive pleinement satisfaisante. De fait, Langacker partage avec Dowty l'idée que l'argument exprimé par le COD est plus proche du prototype du Patient que l'argument sujet, qui, lui, correspond davantage à l'Agent prototypique. Cependant, tandis que pour Dowty, la valeur sémantique d'un argument est entièrement déterminée par le contenu véri-conditionnel du verbe, selon Langacker celle-ci est également modelée par les propriétés subjectives que projette sur lui la catégorie grammaticale dont il relève : « grammatical structure is inherently symbolic and [...] all valid grammatical constructs have some kind of conceptual import », affirme-t-il (1991 : 281). Dans cette perspective, l'argument correspondant au COD est nécessairement conceptualisé comme le second participant le plus important de la proposition (après l'argument sujet), souvent en accord mais parfois indépendamment du contenu véri-conditionnel du verbe. Ainsi, lorsque celui-ci assigne à l'argument exprimé par le sujet une agentivité moindre qu'à l'argument exprimé par le COD, comme c'est par exemple le cas des verbes *recevoir* ou *subir*, la prééminence du sujet et la passivité plus grande de l'argument objet peuvent être restaurées par la conceptualisation subjective induite par les catégories grammaticales de sujet et de COD<sup>5</sup>.

L'analyse graduelle de Dowty, lorsque suppléée par l'approche cognitive de Langacker, propose ainsi une description sémantique des CODs s'appliquant à toutes les occurrences relevant de cette catégorie sur un plan formel. Mais permet-elle d'en exclure les compléments d'objet internes ? Rien n'est moins sûr si l'on revient à l'exemple (6a) :

(6) a. Jean a pleuré des larmes de joie.

En effet, le référent du complément *des larmes de joie* en (6a) présente plus de caractéristiques communes avec le Proto-Patient que le référent du sujet *Jean*. Pour présenter une description sémantique des CODs permettant d'exclure de cette catégorie les compléments internes, il apparaît nécessaire de remettre en cause le trait de dépendance par rapport à l'événement proposé par Dowty en (17e) pour décrire le Proto-Patient. De fait, d'autres auteurs adoptant une approche graduelle de la transitivité proche de celle Dowty, tels Hopper et Thomson (1980) ou Naess (2007), défendent l'idée que l'individuation de l'argument objet par rapport à l'action décrite par le verbe accroît la transitivité de la proposition. Ainsi, si l'on ajoute à l'analyse de Dowty – enrichie en outre par l'approche de Langacker – le trait d'individuation pour rendre compte de la valeur sémantique des CODs, on peut exclure de cette catégorie les compléments d'objet internes qui, tels *des larmes de joie* en (6a), dénotent une entité dont l'existence est intrinsèquement liée au procès décrit par le verbe.

A présent que les caractéristiques formelles et sémantiques des CODs prototypiques sont établies, tournons-nous vers une catégorie spécifique de compléments d'objet, que nous appellerons à la suite de Martin (1992) des compléments d'objet *intégrés*.

---

5 Le fait que les catégories grammaticales de sujet et de COD puissent projeter respectivement de l'agentivité et de la passivité sur les arguments est confirmé par les données expérimentales. Voir notamment Strickland, Fisher & Knoke (2012) et Strickland, Fisher, Knoke & Keil (2014).

## II. Identifier les compléments d'objet intégrés

Comme nous l'avons vu précédemment, les compléments d'objet internes dénotent des entités qui n'existent pas indépendamment du procès décrit par le verbe. Au contraire, les CODs prototypiques semblent correspondre à des objets que l'on peut appeler *externes*, au sens où ils dénotent des entités qui préexistent au procès décrit par le verbe. Ainsi les CODs de *manger*, *voir* ou *comprendre* réfèrent-ils à des éléments qui n'ont besoin ni d'être mangés, ni d'être vus, ni d'être compris pour exister. Or Martin (1992) identifie une catégorie intermédiaire entre compléments d'objets externes et compléments d'objets intégrés, celle des *compléments d'objet internes*, qu'il définit comme suit : « [u]n argument intégré est un argument que le verbe porte en lui, qui lui est intérieur, que la décomposition lexicale (la définition) fait apparaître et que le contexte peut spécifier. » (1992 : 298) Ainsi, un verbe comme *chanter* comporte d'après Martin un complément d'objet intégré, complément qui peut être mis en évidence par la décomposition lexicale du verbe, comme en témoigne la définition de *chanter* proposée par le Petit Robert : « former avec la voix une suite de sons musicaux ». Ce complément d'objet intégré, paraphrasé ici par le syntagme *une suite de sons musicaux*, peut ensuite éventuellement être explicité comme en (18a), (18b) ou (18c) :

- (18) a. Jean chante un air de Verdi.  
b. Jean chante une chanson de Brassens.  
c. Jean chante l'air de Papageno.

Selon Martin, les compléments d'objets intégrés se distinguent des compléments d'objet externes et internes par leur mode d'apparition. Martin oppose les compléments d'objet externes, qui se combinent avec le verbe par saturation de l'un de ses arguments, aux compléments d'objet internes apparaissant par un processus d'extraction « qui consiste à traiter comme objet ce qui en soi n'est pas un objet et qui n'est rien d'autre qu'un aspect du prédicat » (1992 : 302). Or selon Martin, les compléments d'objet intégrés correspondent à un processus de spécification d'un élément déjà présent dans la valeur sémantique du verbe. En outre, les compléments d'objet intégrés se rapprochent des compléments d'objet internes en ce qu'ils subissent des contraintes sélectionnelles fortes de la part du verbe. Ainsi le complément de *chanter* ne peut-il par exemple référer qu'à un ensemble restreint d'éléments. De même, on ne peut pleurer que des larmes ou rêver que des rêves. A l'inverse, la contrainte sélectionnelle apparaît moins forte sur les compléments d'objet externes - on peut par exemple voir une multitude d'objets.

Cependant, Martin rapproche les compléments d'objet intégrés des compléments d'objet externes sur un autre plan, celui de la non-factivité. Dans la terminologie de Martin, un complément est *factif* s'il dénote une entité dont l'existence dépend de la réalisation du procès décrit par le verbe. Ainsi les compléments d'objet internes sont-ils factifs, tandis que les compléments d'objet externes ne le sont pas. Or concernant les compléments d'objet intégrés, Martin établit une distinction cruciale entre type et occurrence, affirmant que seules sont

factives les occurrences et non les types auxquels réfèrent les compléments d'objet intégrés. Si l'on observe les exemples (19) et (20),

(19) Marie chante l'air de la Traviata.

(20) Pierre et Marie dansent la valse de l'Empereur.

la Traviata, en tant que type de chanson, existe indépendamment du chant de Marie, alors que l'occurrence spécifique de la Traviata telle que chantée par Marie dépend évidemment de l'action décrite par le verbe en (19). De même, la valse de l'Empereur est un type de danse préexistant à l'action de Pierre et Marie, mais la réalisation de cette danse par Pierre et Marie est intrinsèquement reliée à l'action de danser exprimée par le verbe en (20). En vérité, il faut noter un certain flottement dans la description de Martin, car tantôt celui-ci appelle *objet intégré* le complément de verbes comme *chanter* ou *danser*, que ce complément désigne ou non un type, tantôt il affirme que les compléments d'objet intégrés sont non factifs, faisant penser qu'il désigne uniquement par l'expression de complément d'objet intégré les compléments de ces verbes qui réfèrent à des types. Pour clarifier ce point et sortir de l'ambiguïté, nous appellerons à présent *objets intégrés* les compléments de verbes comme *chanter*, *danser*... qui dénotent des types, excluant de cette catégorie ceux qui réfèrent à des occurrences. Ainsi les compléments « la Marseillaise », « la valse de l'Empereur », « le modèle Marylin », « le crawl » et « les lettres de l'alphabet » en (21) sont-ils tous des compléments d'objet intégrés dans la mesure où ils réfèrent de manière non ambiguë à des types et non à des occurrences :

(21) a. Jean chante la Marseillaise.

b. Jean danse la valse de l'Empereur.

c. Jean tricote le modèle Marylin.

d. Jean nage le crawl.

e. Jean écrit les lettres de l'alphabet.

f. Jean parle la langue française.

Or cette catégorie – à présent clairement définie – des compléments d'objet intégrés semble bel et bien relever de la classe des CODs prototypiques. Sur un plan formel, outre le fait que ces constituants soient des syntagmes nominaux suivant directement le verbe sans être introduits par une préposition, ceux-ci se montrent aptes à subir pronominalisation, interrogation et passivation, comme en témoignent les transformations de (21a) en (22a), (22b) et (22c) :

(22) a. Jean la chante.

b. Qu'est-ce que Jean chante ?

c. La Marseillaise a été chantée par Jean.

De même, sur un plan sémantique, les compléments d'objet intégrés répondent à la

description que nous avons proposée en I.2. D'une part, si l'on reprend l'approche graduelle de Dowty (1991), c'est bien le sujet de ces verbes qui dénote le participant présentant le plus haut degré d'agentivité, puisque l'argument correspondant manifeste notamment une implication volitionnelle dans l'événement réalisé, laissant ainsi au second argument le rôle de référent du COD. D'autre part, les compléments d'objet intégrés réfèrent à des entités qui sont nettement individuées, ou selon la terminologie de Martin sont *non-factives*, et qui ne dépendent donc pas de la réalisation du procès décrit par le verbe, comme indiqué ci-dessus.

Les compléments d'objet intégrés, quoique singuliers en ce qu'ils dénotent des types et non des occurrences, relèvent donc de la classe des CODs prototypiques tels que définis dans la première partie, et se distinguent également des compléments d'objet internes puisqu'ils représentent des entités clairement individuées tout en réussissant les tests transformationnels de pronominalisation, passivation et interrogation. Mais la frontière entre compléments d'objet intégrés et compléments d'objet internes est-elle si nette ? Tout complément d'objet manifeste-t-il nécessairement une cohérence entre valeur sémantique et caractéristiques formelles ? Et l'intégrité de la catégorie de COD peut-elle en définitive être maintenue ?

### III. Des compléments d'objet internes non prototypiques

#### III.1 Les données

Comme nous l'avons vu dans la première partie, les compléments d'objet internes diffèrent des CODs prototypiques car ils dénotent sur un plan conceptuel des entités dont l'existence dépend entièrement de la réalisation du procès exprimé par le verbe. De même, sur un plan formel, ces compléments ne réussissent pas les tests caractéristiques des CODs. Jusqu'alors, nous n'avons examiné que des verbes comme *rire*, *pleurer* ou *rêver* admettant uniquement des compléments d'objet internes. De fait, l'un des postulats généralement adoptés concernant les compléments d'objet internes est leur incapacité à apparaître avec des verbes admettant des CODs prototypiques.

Examinons cependant les exemples suivants :

- (23) a. Marie chante un joli chant.  
b. Marie danse une belle danse.  
c. Marie tricote un grand tricot.  
d. Marie nage une nage originale.

Sur un plan sémantique, les compléments *un joli chant*, *une belle danse*, *un grand tricot* et *une nage originale* semblent tous constituer des compléments d'objet internes, car ils dénotent des entités dont l'existence dépend de la réalisation du procès décrit par le verbe. Ainsi *un joli chant* dénote-t-il une entité – la suite de sons produite par Marie – dont l'effectivité est intrinsèquement liée à la réalisation de l'activité de chanter décrite par le verbe. Et, comme

dans le cas des compléments d'objet internes prototypiques, l'adjectif *joli* ne semble être présent que pour caractériser le procès exprimé par le verbe.

Cependant, alors que ces compléments paraissent manifester sur un plan conceptuel les caractéristiques des compléments d'objet internes, ils s'en distinguent tout à fait sur un plan formel. De fait, contrairement aux compléments d'objet internes prototypiques, ces compléments, que l'on peut qualifier d'*hybrides*, réussissent les tests de pronominalisation, de passivation et d'interrogation, comme en témoignent les énoncés en (24), (25) et (26) :

- (24) a. Marie en chante un.  
b. Marie en danse une.  
c. Marie en tricote un.  
d. Marie en nage une.
- (25) a. Un joli chant est chanté par Marie.  
b. Une belle danse est dansée par Marie.  
c. Un grand tricot est tricoté par Marie.  
d. Une nage originale est nagée par Marie.
- (26) a. Qu'est-ce que Marie chante ?  
b. Qu'est-ce que Marie danse ?  
c. Qu'est-ce que Marie tricote ?  
d. Qu'est-ce que Marie nage ?

Ces données semblent ainsi constituer une énigme. Faut-il accepter que certains compléments manifestent les propriétés sémantiques de compléments d'objet internes tout en présentant les caractéristiques formelles des CODs prototypiques ? Ou bien ce décalage entre valeur sémantique et valeur formelle n'est-il qu'apparent ? Dans les paragraphes suivants, nous examinons tour à tour trois interprétations possibles de ces données.

### **III.2 Une première hypothèse : les compléments d'objet intégrés assignent une transitivité accrue au verbe, d'où l'existence de compléments d'objet *hybrides***

Une première analyse possible de ces compléments d'objet hybrides consisterait à dire que le décalage entre valeur sémantique et comportement formel est réel, que les compléments en jeu correspondent bien sémantiquement à des compléments d'objet internes, mais qu'ils sont traités formellement comme des CODs prototypiques parce que le verbe admet les compléments d'objet intégrés, qui ne sont autres qu'une occurrence spécifique de CODs prototypiques. En d'autres termes, ces verbes admettant à la fois compléments d'objet internes et compléments d'objet intégrés présenteraient un degré de transitivité plus grand que les verbes admettant seulement les compléments d'objet internes.

De fait, l'apparition de compléments d'objet internes avec des verbes n'acceptant pas les CODs prototypiques peut être considérée comme une première étape dans le processus de transitivisation de verbes initialement intransitifs. Or l'apparition de compléments d'objet intégrés au côté de ces verbes ne peut-elle pas être considérée comme une deuxième étape vers la transitivisation du verbe ? En effet, si l'on considère plus attentivement les compléments d'objet intégrés, tels qu'illustrés par exemple en (21), ceux-ci dénotent certes des entités existant indépendamment de la réalisation du procès décrit par le verbe – ou du moins indépendamment du procès dans la réalisation spatio-temporelle spécifique décrite par le verbe. Cependant, il n'est pas vrai que ces entités existent indépendamment de l'activité générale dépeinte par le verbe. Ainsi, en (21a), la chanson de la Marseillaise existe certes indépendamment de l'action de chanter réalisée par Jean ; cependant, celle-ci ne peut pas être conceptualisée indépendamment de l'action générale de chanter. De même, en (21f), l'existence de la langue française ne dépend évidemment pas du fait que Jean la parle ou non, mais elle ne peut être conçue indépendamment de l'activité de parler. En cela, les compléments d'objet intégrés contrastent fortement avec ce que nous avons appelé plus haut les compléments d'objet *externes*. De fait, en (27) et (28), les compléments d'objet externes *de la nourriture* et *une boisson* dénotent des entités dont l'existence est non seulement indépendante de l'action particulière réalisée par Jean, mais aussi de toute action de manger et de boire :

(27) Jean mange de la nourriture.

(28) Jean boit une boisson.

Ainsi, bien qu'apparemment similaires aux compléments d'objet externes en ce qu'ils ne dépendent pas de la réalisation du procès spécifique décrit par le verbe, les compléments d'objet intégrés se révèlent en fait partager avec les compléments d'objet internes la caractéristique de dénoter des entités dont l'existence dépend de l'activité générale décrite par le verbe.

Sur la base de ces observations, on pourrait donc faire l'hypothèse qu'un verbe bascule de l'intransitivité vers la transitivité en acquérant la capacité à admettre les compléments d'objet intégrés. Un verbe initialement intransitif pourrait ainsi tout d'abord admettre des compléments d'objet internes. Puis, sur un plan conceptuel, des types pourraient progressivement émerger à partir des occurrences répétées de compléments d'objet internes, qui seraient linguistiquement réalisés par des compléments d'objet intégrés. Ceux-ci, présentant les caractéristiques sémantiques de CODs prototypiques, en obtiendraient aussi les capacités transformationnelles. Le verbe gagnerait ainsi en transitivité, ce qui expliquerait que les compléments d'objet internes apparaissant à leurs côtés acquièrent formellement le statut de CODs prototypiques tout en s'en écartant sur un plan conceptuel.

Cette analyse, qui rend compte des données en (23) en entérinant l'écart possible entre une valeur sémantique de complément d'objet interne et un statut formel de COD prototypique, peut apparaître à première vue séduisante. Cependant, une autre voie possible est de faire l'hypothèse que cet écart n'est qu'apparent ; il s'agit alors de renoncer soit à une

interprétation sémantique de ces compléments en terme de compléments d'objet internes, soit à une analyse formelle de ces compléments en terme de compléments d'objet intégrés. Examinons tour à tour ces hypothèses.

### **III.3 Une deuxième hypothèse : les compléments d'objet hybrides sont en réalité des compléments d'objet intégrés authentiques**

Une seconde possibilité serait de faire l'hypothèse que les compléments en (23) ne sont pas des compléments d'objet internes mais bien des compléments d'objet intégrés. En d'autres termes, ils ne consisteraient pas en une simple répétition de la signification du verbe que viendrait préciser le sens de l'adjectif, mais dénoteraient de véritables types, de sorte que *chant* en (23a) signifierait par exemple « un certain type de chant ».

De fait, on peut noter que l'interrogation en (29a) semble porter sur un constituant dénotant un type. En témoigne le fait que l'on peut rajouter à la question l'expression *comme type de chant* :

(29) Qu'est-ce que Marie chante comme chant ?

A cette hypothèse, on pourrait certes objecter qu'un chant peut être inventé sur le moment, et qu'il ne correspond alors à aucun type particulier. Cependant, même dans ce cas, le chant peut en fait être conceptualisé comme un type spécifique, correspondant simplement à un type inventé.

Il faut alors se demander pourquoi des verbes comme *chanter*, *danser* ou *nager* mettraient nécessairement en jeu des compléments d'objet intégrés et non des compléments d'objet internes. Une possibilité est que ce fait résulte d'une contrainte conceptuelle imposée par le verbe. En effet, certains verbes, tels *construire*, *inventer*, voire *écrire*, requièrent visiblement que leur complément dénote une entité correspondant à un type spécifique. De même, on pourrait supposer qu'un verbe admettant les compléments d'objet intégrés requiert de tous ses compléments qu'ils relèvent de cette catégorie, c'est-à-dire qu'ils dénotent un type particulier.

Cependant, il est aussi possible de donner de ce fait une explication pragmatique. Dans cette perspective, le verbe ne pose pas comme contrainte conceptuelle que son complément soit un type. Mais le complément est néanmoins interprété comme tel de manière préférentielle, en vertu du processus interprétatif suivant :

- Le destinataire sait que le verbe en jeu peut admettre des compléments d'objet intégrés, c'est-à-dire des compléments dénotant des types.
- Ainsi, il suppose que si le locuteur voulait seulement caractériser le processus décrit par le verbe, il l'aurait fait en utilisant un complément circonstanciel plutôt qu'un complément d'objet interne, de manière à éviter toute ambiguïté avec une interprétation en terme de
- mais, se dit le locuteur, s'il ne l'a pas fait, c'est probablement parce qu'il veut suggérer que le complément exprimé est un complément d'objet intégré et non un simple complément

d'objet interne.

Selon cette analyse, l'interprétation des compléments en (23) en terme de compléments d'objet intégrés résulterait donc d'un phénomène d'implicature.

Que son implémentation soit d'ordre conceptuel ou pragmatique, cette seconde hypothèse résorbe donc l'écart apparent entre sens et forme des compléments en (23) en postulant qu'il ne s'agit pas de compléments d'objet internes mais bien de CODs prototypiques – et plus précisément de compléments d'objet intégrés.

### **III.4 Une troisième hypothèse : les compléments d'objet hybrides sont en réalité des compléments d'objet internes authentiques**

Enfin, une dernière hypothèse consisterait à maintenir l'idée que ces compléments ne manifestent pas de décalage entre forme et sens, et à résorber l'écart apparent en remettant en cause non pas leur valeur sémantique mais leurs capacités transformationnelles. De fait, nous avons vu en (24), (25) et (26) que les compléments hybrides réussissent les tests transformationnels. Cependant, ces tests ne transforment-ils que la forme des énoncés ? Ne modifient-ils pas aussi la valeur sémantique des compléments, présupposant que ceux-ci réfèrent à des types, alors que les énoncés initiaux en (23) mettent en jeu de simples compléments d'objet internes ? L'espace qui nous est ici imparti ne permet pas d'explorer plus avant cette hypothèse, et nous concluons donc par ces pistes de réflexion, plutôt que par une réponse définitive à l'énigme que constituent ces données.

### **Conclusion**

Dans cet article, nous avons voulu aborder de front la question épineuse de la cohérence formelle et sémantique des CODs prototypiques. Sur un plan formel, nous avons montré que ces constituants réussissent les tests transformationnels de la pronominalisation, de l'interrogation et de la passivation. Sur un plan sémantique, nous avons défendu l'analyse graduelle de Dowty (1991), selon laquelle le COD dénote l'argument partageant le plus grand nombre de propriétés avec le Proto-Patient. Cependant, nous avons montré que celle-ci doit être également suppléée, d'une part, par l'approche cognitive de Langacker (1991) qui défend la capacité de la catégorie grammaticale de COD à projeter un certain degré de passivité sur l'argument qu'elle exprime ; d'autre part, par le trait de distinction adopté notamment Hopper et Thompson (1980) et Naess (2007). Cette analyse nous a permis ainsi de rendre compte de la cohérence de la catégorie des CODs prototypiques, mais aussi de son hétérogénéité avec la catégorie des compléments d'objet internes. Cependant, après avoir examiné la catégorie des compléments d'objet intégrés, constituants dont la particularité est de référer à des types et non des occurrences, et avoir montré qu'ils relevaient de la catégorie des CODs prototypiques, nous avons identifié une classe de compléments apparemment *hybrides*, en ce



sens qu'ils semblent se comporter formellement comme des CODs prototypiques, tout en présentant les traits sémantiques de compléments d'objet internes. Fallait-il alors renoncer à la cohérence et à la spécificité des différentes catégories de compléments d'objet observées au préalable ? Pour rendre compte de ces données, nous avons examiné trois hypothèses. La première entérine l'idée d'un écart entre forme et sens pour ces compléments, écart cependant expliqué par le fait que les verbes en jeu admettent les compléments d'objet intégrés : ce trait augmenterait leur transitivité, d'où le fait que les compléments d'objet internes apparaissant à leurs côtés se comportent formellement comme de vrais CODs. Les deux autres hypothèses que nous avons formulées résorbent au contraire l'écart supposé entre forme et sens et postulent pour l'une que ces compléments sont en réalité des compléments d'objet intégrés sur un plan sémantique comme sur un plan formel, pour l'autre qu'ils sont des compléments d'objet internes pour lesquels les tests transformationnels utilisés ne sont pas adéquats. Si nous ne proposons pas ici de réponse définitive, nous espérons avoir enrichi l'analyse des différents types de compléments d'objet susceptibles de s'adjoindre à un verbe donné.

## **Bibliographie**

- DOWTY, David, 1991, « Thematic Proto-Roles and Argument Selection », *Language*, 67/3, 547-619.
- GREVISSE, Maurice, 2016[1936], *Le bon usage*, André Goosse (éd.), Louvain-La-Neuve, de Boeck.
- HEIM, Irene & KRATZER Angelika, 1998, *Semantics in generative grammar*, Oxford, Blackwell.
- HOPPER, Paul J. & THOMPSON Sandra A., 1980, « Transitivity in Grammar and Discourse », *Language*, 56/2, 251-299.
- LANGACKER, Ronald W., 1991, *Foundations of Cognitive Grammar II*, Stanford, Stanford University Press.
- LARJAVAARA, Meri, 1997, « À quoi sert l'objet interne ? », in D. WILLEMS and L. MELIS (éd.), *Les objets : relations grammaticales et rôles sémantiques*, *Travaux de linguistique* 35, 79-88.
- LARJAVAARA, Meri, 2019, *La transitivité verbale en français*, Paris, Editions Ophrys.
- LE BIDOIS, Georges & LE BIDOIS, Robert, 1971[1935], *Syntaxe du français moderne : Prolégomènes. Les Articles. Les Pronoms. Théorie générale du verbe. Les Voix. Les Temps. Les Modes*, Paris, A. Picard.
- MARTIN, Robert, 1992, « Prédicat et argument en linguistique. La notion d'"argument intégré": objet intégré et objet interne », in G. GRECIANO & G. KLEIBER (éd.), *Systèmes interactifs : Mélanges en l'honneur de Jean David*, Paris, Klincksieck, 297-307.

NAESS, Ashild, 2007, *Prototypical Transitivity*, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins.

PINO SERRANO, Laura, 2004, « L'objet interne existe-t-il ? », *La linguistique*, 2/40, 53-64.

RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe & RIOUL René, 2018, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

STRICKLAND, Brent, FISHER, Matthew, & KNOBE, Joshua, 2012, « Moral structure falls out of general event structure », *Psychological Inquiry*, 23(2), 198-205.

STRICKLAND, Brent, FISHER, Matthew, KNOBE, Joshua & KEIL, Frank, 2014, « Syntax and intentionality : An automatic link between language and theory-of-mind. », *Cognition*, 33(1), 249-261.

TESNIERE, Lucien, 1988, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.